

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser)
Numéro du produit : 0720__000 **Version (Révision) :** 10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution : 10.04.2018 **Date d'édition :** 10.04.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser) (0720__000)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC0.56 - Solvant
PC9a - Solvant
PC35 - Produit de lavage et de nettoyage
PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

Secteur d'utilisation [SU]

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

decotric GmbH

Rue : Im Schedetal 1

Code postal/Lieu : 34346 Hann. Münden

Téléphone : +49 (0)5541 7003-02

Télécopie : +49 (0)5541 7003-50

Contact pour informations :

E-mail (personne compétente) : sds@decotric.de

Site web : www.decotric.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+49 (0)5541 7003-41/-64

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Flam. Liq. 3 ; H226 - Liquides inflammables : Catégorie 3 ; Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques



Flamme (GHS02) · Danger pour la santé (GHS08) · Point d'exclamation (GHS07)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
deco tric[®]

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720__000 **Version (Révision) :** 10.0.0 (9.0.0)

Date d'exécution : 10.04.2018 **Date d'édition :** 10.04.2018

Mention d'avertissement

Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans à la réglementation locale/nationales/régionales recyclés comme des déchets dangereux.

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3 Autres dangers

Aucune

2.4 Indications diverses

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Composée de: acétate de n-butyle, hydrocarbures aliphatiques, surfactant et auxiliaires

Composants dangereux

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485493-29 ; N°CE : 204-658-1; N°CAS : 123-86-4

Poids : ≥ 50 - < 100 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Flam. Liq. 3 ; H226 STOT SE 3 ; H336

HYDROCARBURES, C10-C13, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLIQUES, < 2% D'AROMATIQUES ;

Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457273-39-0003 ; N°CE : 918-481-9

Poids : ≥ 20 - < 25 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

Nom commercial du produit :	akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)		
Numéro du produit :	0720__000	Version (Révision) :	10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution :	10.04.2018	Date d'édition :	10.04.2018

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Nom commercial du produit :	akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)		
Numéro du produit :	0720__000	Version (Révision) :	10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution :	10.04.2018	Date d'édition :	10.04.2018

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stockier uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Température de stockage recommandée : Conserver à l'écart des contenants alimentaires / alimentaires.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Aucune

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (local) (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	480 mg/m ³
Type de valeur limite :	DNEL Consommateur (systémique) (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Voie d'exposition :	Inhalation
Fréquence d'exposition :	Long terme (répété)
Valeur seuil :	480 mg/m ³

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720__000 **Version (Révision) :** 10.0.0 (9.0.0)

Date d'exécution : 10.04.2018 **Date d'édition :** 10.04.2018

Protection de la peau

Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN 374) du matériel suivant:
caoutchouc nitrile
Epaisseur des gants: > 0.4 mm
Temps de passage: >= 8h
Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide: visqueux

Couleur : incolore

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion :	(1013 hPa)	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition:	(1013 hPa)	124 - 245 °C
Point éclair :		27 °C Brookfield
Température d'ignition :		240 °C
Limite inférieure d'explosivité :		0,7 Vol-%
Limite supérieure d'explosivité :		10,4 Vol-%
Explosionsgefahr:		möglich bei Gebrauch-Dampf/Luft-Gemisch
Pression de la vapeur :	(50 °C)	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur :	(20 °C)	13 hPa
Densité :	(20 °C)	0,88 g/cm ³
Test de séparation des solvants :	(20 °C)	non applicable
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	emulsifiable
pH :		non applicable
Viscosité :	(20 °C)	> 30 s ISO2431 gobelet 6 mm
Teneur en solvant :		96,1 Pds %
Valeur de COV :	<	830 g/l

Nom commercial du produit :	akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)		
Numéro du produit :	0720__000	Version (Révision) :	10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution :	10.04.2018	Date d'édition :	10.04.2018

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs, inflammable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Aucune donnée disponible

Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	10760 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 8000 mg/kg

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 14000 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Rat
Dose efficace :	> 3200 mg/kg
Paramètre :	DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	> 4000 mg/kg

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
deco tric®

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720__000 **Version (Révision) :** 10.0.0 (9.0.0)

Date d'exécution : 10.04.2018 **Date d'édition :** 10.04.2018

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : CL50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 21 mg/l
Temps d'exposition : 4 h
Paramètre : CL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2%
D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)
Voie d'exposition : Inhalation
Espèce : Rat
Dose efficace : > 14 mg/l
Temps d'exposition : 4 h

Effet irritant et caustique

Aucune donnée disponible

Irritation primaire de la peau

Paramètre : Irritation primaire de la peau (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Paramètre : Lapin
Temps d'exposition : 24 h
Résultat : irritation de la peau

Irritation des yeux

Paramètre : Irritation des yeux (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)
Paramètre : Lapin
Résultat : irritation modérée des yeux

Sensibilisation

Aucune donnée disponible

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.5 Informations complémentaires

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720__000 **Version (Révision) :** 10.0.0 (9.0.0)

Date d'exécution : 10.04.2018 **Date d'édition :** 10.04.2018

Toxicité aquatique

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre : EC50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Espèce : Algues

Paramètres d'évaluation : (Scenedesmus subspicatus)

Dose efficace : 674 mg/l

Temps d'exposition : 72 h

Paramètre : EC50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Espèce : Daphnie

Paramètres d'évaluation : Puce d'eau (Daphnia magna)

Dose efficace : 72,8 mg/l

Temps d'exposition : 24 h

Paramètre : EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES,
< 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)

Espèce : Poisson

Dose efficace : > 100 mg/l

Évaluation : Pratiquement non toxique.

Paramètre : EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES,
< 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)

Espèce : Daphnie

Dose efficace : > 100 mg/l

Évaluation : Pratiquement non toxique.

Paramètre : EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES,
< 2% D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%) ; N°CAS : 64742-48-9)

Espèce : Algues / plantes aquatiques

Dose efficace : > 100 mg/l

Évaluation : Pratiquement non toxique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Éliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric®

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant
(akachemie solupast D - Löser)
Numéro du produit : 0720__000 **Version (Révision) :** 10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution : 10.04.2018 **Date d'édition :** 10.04.2018

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

État de livraison:

08 01 11

Sec ou dur:

08 01 12

Désignation des déchets

État de livraison:

déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Sec ou dur:

déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

Code des déchets conditionnement

15 01 04

Désignation des déchets

emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATE DE N-BUTYLE)

Transport maritime (IMDG)

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (N-BUTYL ACETATE)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (N-BUTYL ACETATE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3
Code de classification : F1
Danger n° (code Kemler) : 30
Code de restriction en tunnel : D/E
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1
Étiquette de danger : 3

Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3
Numéro EmS : F-E / S-E
Dispositions particulières : LQ 5 I · E 1
Étiquette de danger : 3

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3
Dispositions particulières : E 1
Étiquette de danger : 3

14.4 Groupe d'emballage

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

ORIGINAL
decotric[®]

Nom commercial du produit :	akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)		
Numéro du produit :	0720__000	Version (Révision) :	10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution :	10.04.2018	Date d'édition :	10.04.2018

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

14.8 Informations complémentaires

La classification de l'ADR n'est pas valable pour nos emballages assemblée. (vois ADR 3.4 LQ 5 I) => limited Quantity

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- contient: 15 - 30% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface non ioniques
- www.decotric.fr, info@decotric.de

Directive n° 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de COV dues à l'utilisation de solvants organiques dans les vernis et peintures

Directive DecoPaint (2004/42/CE): - n'est pas soumis à cette directive.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

15.3 Informations complémentaires

Ce produit ne convient pas pour des supports absorbants (par ex. chape de ciment) et pour le PVC. Ne pas utiliser ce produit sur larges superficies, la surface maximal ne doit pas dépasser 0,5 m². Réalisez une bonne ventilation. Aucune

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Classification de la substance ou du mélange · 02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] ·
02. Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] - Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Fiche de données de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit :	akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)		
Numéro du produit :	0720__000	Version (Révision) :	10.0.0 (9.0.0)
Date d'exécution :	10.04.2018	Date d'édition :	10.04.2018

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.
